Charles Taylor jugé coupable de crimes en Sierra Leone

@rib News, 26/04/2012 â€“ Source ReutersCharles Taylor, prÃ©sident du Liberia entre 1997 et 2003, a Ã©tÃ© dÃ©clarÃ© jeud coupable de crimes de guerre en Sierra Leone par le tribunal spÃ©cial chargÃ© de juger les responsables prÃ©sumÃ©s des atrocitÃ©s commises durant la guerre civile dans ce pays. A 64 ans, il devient le premier ancien chef d'Etat africain condamnÃ© par une juridiction internationale."L'accusÃ© est pÃ©nalement responsable (...) d'avoir aidÃ© et encouragÃ© la commission de crimes", a dÃ©clarÃ© le juge Richard Lussick, en Ã©numÃ©rant les onze chefs d'accusation, au Tribunal spÃ©c pour la Sierra Leone (TSSL).
La lecture du jugement a durÃ© plus de deux heures.Charles Taylor Ã©tait notamment jugÃ© pour sa responsabilitÃ© prÃ©sum dans des crimes de guerre et contre l'humanitÃ©, en particulier meurtre, viol, esclavage sexuel et enrÃ´lement d'enfants soldats lors de la guerre en Sierra Leone de 1991 Ã 2002, qui a fait plus de 50.000 morts et des milliers de mutilÃ©s.VÃªtu d'un costume bleu foncÃ© et d'une cravate bordeaux, Taylor, qui a plaidÃ© non coupable, est restÃ© calme et silencieux Ã la lecture du verdict.Charles Taylor a Ã©tÃ© inculpÃ© en 2003 durant la derniÃ¨re annÃ©e de son mandat par le TSSL avant d'Ãªtre arrÃªtÃ© trois ans plus tard au Nigeria oÃ¹ il s'Ã©tait rÃ©fugiÃ©. Il a Ã©tÃ© transfÃ©rÃ© en 2006 pour Ãªtre jugÃ© dans dÃ©localisÃ©e du TSSL, au sein des bÃ¢timents de la Cour pÃ©nale internationale (CPI).Il est accusÃ© d'avoir commandÃ© et armÃ© en sous-main les rebelles du Front rÃ©volutionnaire uni (RUF) en Sierra Leone, pays frontalier du Liberia, en leur fournissant des armes en Ã©change de diamants.